



Bienvenue au Département d'Etudes Hispaniques et Portugaises

Réunion de rentrée –Première année de Licence
d'espagnol

Année 2026-2027

Responsable d'année : celine.rabin-richard@univ-tours.fr

PRÉSENTATION
DU
DÉPARTEMENT
D'ESPAGNOL

DIRECTION :

**Responsables du
Département :**

Mme Cathy FOUREZ/Mme
Roxana ILLASCA

Bureau 07

Tél. : 0247266788

direction-espagnol@univ-
tours.fr

L1

- Responsable de L1 et directrice d'études :

Céline Rabin-Richard

Bureau 11

celine.rabin-richard@univ-tours.fr

N.B. : Les responsables du Département et les enseignant.e.s reçoivent les étudiant.e.s sur rendez-vous. Prendre rendez-vous via la plateforme Escale.

Secrétariat d'espagnol

- Secrétariat : Madame CECCALDI
Marie
Bureau 08
Tél. : 0247366589
marie.ceccaldi@univ-tours.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : En télétravail, joignable par mail

Mardi, mercredi et jeudi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : En télétravail, joignable par mail

Responsables
Erasmus

- M. Carlos TOUS/Mme
Yekaterina GARCIA
MARKINA
carlos.tous@univ-tours.fr
yekaterina.garcia@univ-tours.fr
- 

Un respect des règles minimales de politesse

Comment s'adresser à un enseignant ou à un personnel administratif?

- Il est fondamental que les demandes faites par mail soient précises et formulées en respectant un minimum d'usages. Les mails qui ne sont pas correctement rédigés n'auront qu'une faible chance d'obtenir une réponse.
- Vous devrez nécessairement indiquer en signature de mail votre nom, prénom, niveau d'études(L1),votre groupe de TD.
- Vous devrez utiliser certaines formules de politesse («Madame, Monsieur» en accroche, «Respectueusement» en fin de mail).
- Veillez à utiliser votre adresse mail étudiante(@etu.univ-tours)
- Veillez à respecter les horaires d'ouverture et de travail des destinataires: sauf urgence, les mails le week-end ou le soir après 19 heures sont à éviter!

Adresse web
du
Département
d'Espagnol

- <https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/departements/espagnol-portugais>
- Télécharger le livret des études : présentation des cours



Semaine de prérentrée

- Formation à l'ENT
- Réunion de rentrée 10h00 Amphi Ext 1
- Réunions d'information sur les modules libres lundi 31 août, TA Ext. Amphi 3, à partir de 13h15
- Auto-inscription en ligne à un module libre (Module 3) et une LV2 : du mardi 01 septembre 9h jusqu'au jeudi 03 septembre 23h59.
- Fiche pédagogique à remplir en ligne, envoyée sur adresse universitaire
- Demande de RSE si nécessaire

Choix d'une LV2

- Vous ferez également l'inscription à votre langue vivante : le choix est possible entre anglais, allemand, italien et portugais.
- Attention la langue choisie se garde pendant les trois années de Licence.

Inscription sur ENT

- La formation ENT est obligatoire pour vous apprendre à vous inscrire en ligne.

Initiation à l'utilisation de l'Environnement Numérique de Travail (ENT)

Obligatoire sauf pour les redoublants

Inscriptions en ligne après votre inscription administrative

(sur le site <https://lettres.univ-tours.fr/infos-pratiques/etudiant-es/rentree-universitaire>)

Mardi 25 août 2026	15h45	Droit-Langues	Portalis - Amphi A
Vendredi 28 août au Mercredi 2 septembre 2026	A partir de 8h30	LLCER Anglais LLCER Espagnol LLCER Anglais-Espagnol (double licence) LLCER Anglais-Italien (double licence) Lettres Sciences du langage	Salle TA 107
Lundi 7 au Mardi 8 septembre 2026	A partir de 9h00	LEA	

Inscription à la formation ENT

Vous devez vous inscrire à la formation à l'ENT, via le lien ci-dessous envoyé par mail par Marie :

<https://lettres.univ-tours.fr/version-francaise/infos-pratiques/rentree-universitaire>

Cette formation est obligatoire sauf pour les étudiants redoublants.

Pour cette formation il vous faudra apporter votre certificat de scolarité ainsi que vos identifiants pour vous connecter.

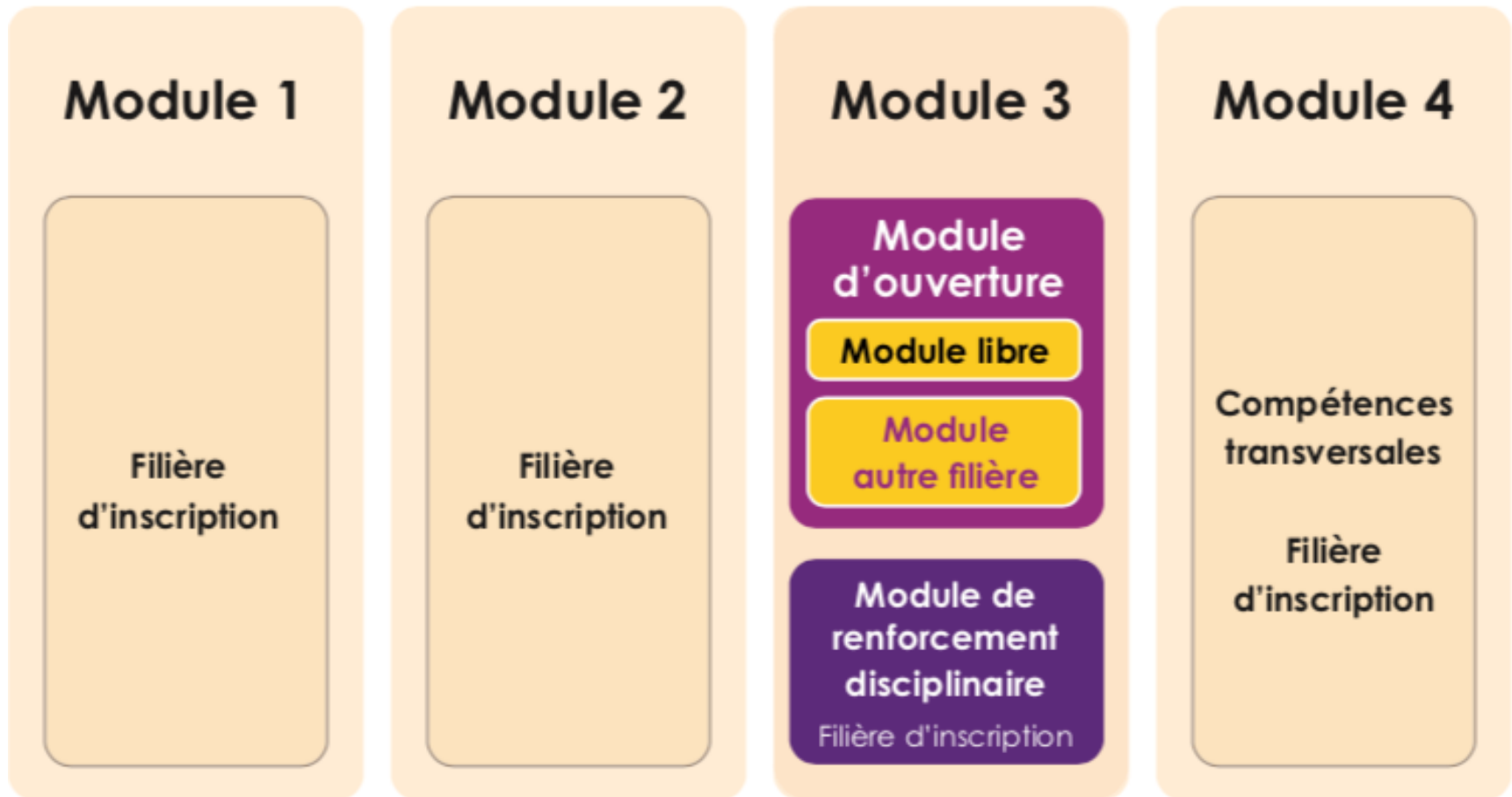
En cas de formation non suivie:

- Si formation ENT non suivie s'adresser à Aurélie Gérard Manceau:
gerardmanceau@univ-tours.fr avec
marie.ceccaldi@univ-tours.fr en copie.

Problème adresse universitaire?

- Si l'adresse `etu.univ-tours.fr` ne fonctionne pas, merci :
 1. De nous donner en fin de réunion une adresse mail personnelle pour vous transmettre les premiers mails.
 2. De vous adresser dès aujourd'hui au service informatique dsi.tanneurs@univ-tours.fr
- Et/ou de vous rendre au bureau 304, 3^{ème} étage

Une organisation par modules



Modules communs

- **Module 1** :
Littérature/Civilisation
- **Module 2** : grammaire-
Traduction- Langue orale et
écrite
- **Module 4** : LV2-Expression
écrite et orale- Ressources
documentaires

Les modules 3 au choix

Module libre

Regards sur l'Italie
(L1, L2, L3)

Arts du spectacle
(L1, L2, L3)

Allemand
(L1, L2, L3)

Cultures
méditerranéennes
(L1, L2, L3)

Politique et
Relations
Internationales

Médias et Relations
Internationales
(MRI)
(L3)

Langues et
éducation
(L1, L2)

Français Langue
étrangère
(FLE)



MODULES LIBRES

• HORAIRES

Lundi 31 août 2026

Présentation des modules libres
UNIQUEMENT POUR LES ETUDIANTS
DE :

- ANGLAIS
- ESPAGNOL
- DROIT-LANGUES (*seulement PRI*)
- LETTRES
- SCIENCES DU LANGAGE

*(NE CONCERNE PAS
les étudiants de Double-licence Anglais-Espagnol,
Double-licence Anglais-Italien et LEA)*

13h15	Langue et Education (LED)
13h40	Politiques et Relations Internationales (PRI)
14h05	Allemand
14h30	Arts du spectacle (ADS)
14h55	Cultures méditerranéennes
15h20	Espagnol
15h45	Grands textes
16h10	Italien

TA Amphi 3 de
l'extension

Pré-requis pour le Module Libre

Certains modules nécessitent d'avoir suivis certains cours au préalable pour pouvoir être choisis, ou d'avoir un certain niveau au départ. Le tableau suivant récapitule ces différents éléments.

	L1	L2	L3
Allemand	Niveau B1 de fin de terminale Débutants acceptés		
Arts du spectacle	Pas de pré-requis	Pas de pré-requis	Pas de pré-requis
Cultures méditerranéennes	Pas de pré-requis	Pas de pré-requis	Pas de pré-requis
Espagnol	Niveau B1 de fin de terminale en cours d'acquisition	Niveau B1 consolidé	
Regards sur l'Italie	Pas de pré-requis Débutants acceptés	Prendre contact avec le secrétariat	Prendre contact avec le secrétariat
LED / FLE	Pas de pré-requis	Pas de pré-requis	Pas de pré-requis
PRI / MRI	Niveau C1 en anglais	Niveau C1 en anglais Avoir suivi la L1 ou dérogation possible (prendre contact avec le secrétariat)	Niveau C1 en anglais

RAPPEL

- Les dates d'accès au module libre sont les suivantes : du 01 septembre 9h jusqu'au 03 septembre 23h59. Merci de vous connecter dès le 01 septembre afin de vous inscrire dans les options de vos choix.

Le nombre d'étudiants pour chaque module 3 proposé est **limité**.

ATTENTION : Le serveur peut être saturé. Si cela se produit, réitérez votre demande autant de fois que possible.

Les étudiants ne pouvant pas se connecter devront se déplacer dans notre secrétariat pédagogique :

ESPAGNOL : Marie Ceccaldi : marie.ceccaldi@univ-tours.fr

RDC- Bureau 08

Une fois le module 3 choisi et l'inscription en ligne effectuée :

- Il faudra absolument compléter la fiche d'inscription pédagogique que Mme Ceccaldi enverra sur votre mail universitaire (une fois que vous aurez terminé les IP Web pour que vous puissiez indiquer le bon module). Cette fiche s'enregistre automatiquement.
- Sans cette fiche vous ne serez inscrits ni dans un groupe ni sur les listes.

Emplois du temps

- L'accès aux emplois du temps se fait via l'ENT à partir du ?
- Vos cours démarreront à partir du lundi 14 septembre 2026.

Abréviations sites universitaires



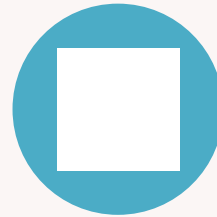
TA : Tanneurs



TA EXT : Tanneurs
Extension (porte Z)

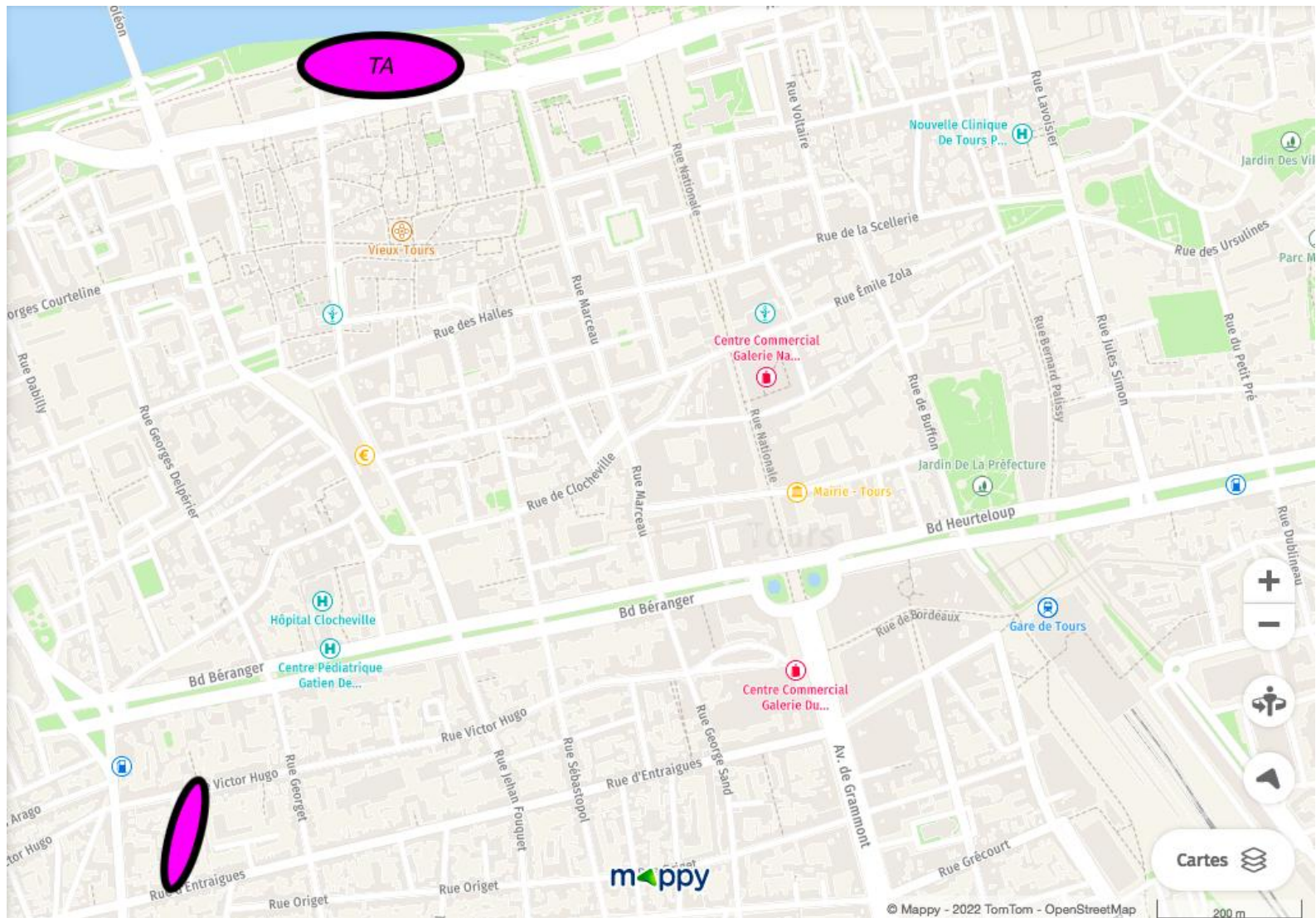


TA Mâme/ Gutenberg
(salles en sous-sol,
porte M)



FR : FROMONT

Plan des sites





Votre première année de Licence d'espagnol

Consignes et conseils

Le calendrier universitaire

Calendrier universitaire Lettres & Langues 2026-2027 voté

2026					2027						
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di Toussaint	1 Ma	1 Ve	1 Lu	1 Lu	1 Je	1 Sa Fête de Travail	1 Ma	1 Je
2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Ma	2 Ma	2 Ve	2 Di	2 Me	2 Ve Session 2
3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Me	3 Me	3 Sa	3 Lu	3 Je	3 Sa
4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Je	4 Je	4 Di	4 Ma	4 Ve	4 Di
5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Ve	5 Lu	5 Me	5 Sa	5 Lu
6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me	6 Sa	6 Sa	6 Ma	6 Je	6 Di	6 Ma
7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Di	7 Di	7 Me	7 Ve	7 Lu	7 Me
8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Lu	8 Lu	8 Je	8 Sa	8 Ma	8 Je
9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve
10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me	10 Me	10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa
11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me Armistice	11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di
12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Ve	12 Lu	12 Me	12 Sa	12 Lu
13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa	13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma
14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Di	14 Di	14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me
15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Lu	15 Lu	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je
16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve
17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Me	17 Me	17 Sa	17 Lu	17 Je	17 Sa
18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di
19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu
20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma
21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Di	21 Di	21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me
22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Lu	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je
23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve
24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	24 Di	24 Me	24 Me	24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa
25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di
26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Ve	26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu
27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Sa	27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma
28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Di	28 Di	28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me
29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Sa	29 Lu	29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je
30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Ma	30 Ma	30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve
31 Lu	31 Sa	31 Je	31 Ma	31 Je	31 Di	31 Me	31 Me	31 Sa	31 Lu	31 Me	31 Sa

Semestre 1

2026					
Août	Septembre		Octobre	Novembre	Décembre
1 Sa	1 Ma	Pré-rentrée	1 Je	1 Di Toussaint	1 Ma
2 Di	2 Me		2 Ve	2 Lu S145	2 Me
3 Lu 32	3 Je		3 Sa	3 Ma	3 Je
4 Ma	4 Ve		4 Di	4 Me	4 Ve
5 Me	5 Sa		5 Lu S141	5 Je	5 Sa
6 Je	6 Di		6 Ma	6 Ve	6 Di
7 Ve	7 Lu 37		7 Me	7 Sa	7 Lu S1250
8 Sa	8 Ma	Pré-rentrée	8 Je	8 Di	8 Ma
9 Di	9 Me		9 Ve	9 Lu S146	9 Me
10 Lu 33	10 Je		10 Sa	10 Ma	10 Je
11 Ma	11 Ve		11 Di	11 Me Armistice	11 Ve
12 Me	12 Sa		12 Lu S142	12 Je	12 Sa
13 Je	13 Di		13 Ma	13 Ve	13 Di
14 Ve	14 Lu S138		14 Me	14 Sa	14 Lu S1351
15 Sa Assomption	15 Ma		15 Je	15 Di	15 Ma
16 Di	16 Me		16 Ve	16 Lu S147	16 Me
17 Lu 34	17 Je Festival rentrée		17 Sa	17 Ma	17 Je
18 Ma	18 Ve		18 Di	18 Me	18 Ve
19 Me	19 Sa		19 Lu S143	19 Je	19 Sa
20 Je	20 Di		20 Ma	20 Ve	20 Di
21 Ve	21 Lu S139		21 Me	21 Sa	21 Lu
22 Sa	22 Ma		22 Je	22 Di	22 Ma
23 Di	23 Me		23 Ve	23 Lu S1048	23 Me
24 Lu 35	24 Je		24 Sa	24 Ma	24 Je
25 Ma	25 Ve		25 Di	25 Me	25 Ve
26 Me	26 Sa		26 Lu	26 Je	26 Sa
27 Je	27 Di		27 Ma	27 Ve	27 Di
28 Ve	28 Lu S140		28 Me	28 Sa	28 Lu
29 Sa	29 Ma		29 Je	29 Di	29 Ma
30 Di	30 Me		30 Ve	30 Lu S1149	30 Me
31 Lu Réunion rentrée L1 36			31 Sa		31 Je

Semestre 2

2027													
Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 Ve		1 Lu	S3/5	1 Lu	Fermeture	1 Je			1 Sa	Fête du Travail	1 Ma	1 Je	
2 Sa		2 Ma	2 Ma	2 Ve		2 Di	2 Me	2 Ve					
3 Di		3 Me	3 Me	3 Sa		3 Lu	3 Je	3 Sa					
4 Lu	Examens	4 Je	4 Je	4 Di		4 Ma	Révision ou examens	4 Ve	4 Di				
5 Ma		5 Ve	5 Ve	5 Lu		S11/14		5 Me	5 Sa	5 Lu			
6 Me		6 Sa	6 Sa	6 Ma	6 Je	Ascension	6 Di	6 Ma					
7 Je		7 Di	7 Di	7 Me	7 Ve	Fermeture	7 Lu	date limite des jury	7 Me				
8 Ve		8 Lu	S4/6	8 Lu	S7/10	8 Je	8 Sa	Fête de la Victoire	8 Ma	8 Je			
9 Sa		9 Ma	9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve						
10 Di		10 Me	10 Me	10 Sa	10 Lu	Examens	10 Je	10 Sa					
11 Lu	Examens	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma		11 Ve	11 Di					
12 Ma		12 Ve	12 Ve	12 Lu	S12/15		12 Me	12 Sa	12 Lu				
13 Me		13 Sa	13 Sa	13 Ma	- Examens cours sur 10 semaines Examens mod libre sauf cult mod L3		13 Je	13 Di	13 Ma				
14 Je		14 Di	14 Di	14 Me	14 Ve		14 Lu	24	14 Me	Fête nationale			
15 Ve		15 Lu	S5/7 date limite des jury	15 Lu	S8/11	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je				
16 Sa		16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di	Pentecôte	16 Me	16 Ve					
17 Di		17 Me	17 Me	17 Sa	17 Lu	Lundi de Pentecôte	17 Je	17 Sa					
18 Lu	S1/3	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma	Examens	18 Ve	18 Di					
19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu	S13/16	19 Me		19 Sa	19 Lu					
20 Me		20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma						
21 Je		21 Di	21 Di	21 Me	21 Ve	21 Lu	Session 2	21 Me					
22 Ve		22 Lu	S6/9	22 Lu	S9/12	22 Je		22 Ma	22 Je				
23 Sa		23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me		23 Ve					
24 Di		24 Me	24 Me	24 Sa	24 Lu	21		24 Je	24 Sa				
25 Lu	S2/4	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di						
26 Ma		26 Ve	26 Ve	26 Lu	Pause pédagogique semaine commune à toutes les composantes	26 Me	26 Sa	26 Lu					
27 Me		27 Sa	27 Sa	27 Ma		27 Je	27 Di	27 Ma					
28 Je		28 Di	28 Di	Dimanche de Pâques		28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me				
29 Ve			29 Lu	Lundi de Pâques		29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je				
30 Sa			30 Ma	S10/13		30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve				
31 Di			31 Me		31 Lu	22		31 Sa					



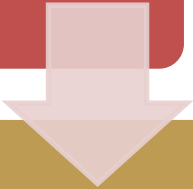
Nota Bene

- - Une seule semaine de congés à la Toussaint et en février (attention aux stages BAFA, aux jobs de vacances, etc), 2 semaines à Noël et 1 à Pâques. Présence obligatoire des semaines 1 à 13 sur chaque semestre.
- - des rattrapages peuvent se dérouler jusqu'au 30 juin. Vous devez donc potentiellement être disponibles jusqu'à cette date.
- - des échéances de contrôles arrivant très rapidement (dès la semaine 6)

L'encadrement : le directeur d'études

(celine.rabin-richard@univ-tours.fr)

CHAQUE ANNÉE EST ENCADRÉE PAR UN DIRECTEUR D'ÉTUDES QUI A POUR MISSION D'ACCOMPAGNER LES ÉTUDIANTS VERS LA RÉUSSITE.



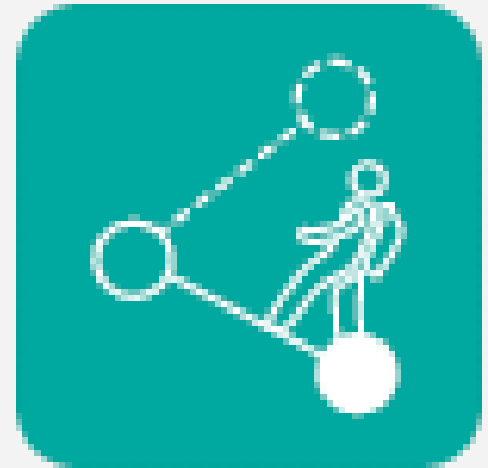
CHAQUE ÉTUDIANT SIGNE **UN CONTRAT PÉDAGOGIQUE** EN ACCORD AVEC CE DIRECTEUR



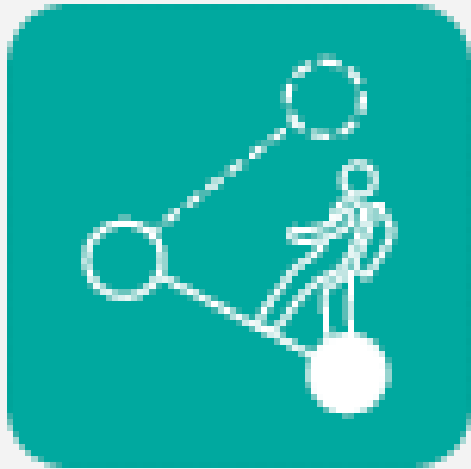
3 RENDEZ-VOUS DE BILAN SERONT ORGANISÉS SUR L'ANNÉE À LA DEMANDE DU DIRECTEUR D'ÉTUDES ET/OU DE L'ÉTUDIANT. 1^{ER} RENDEZ-VOUS EN SEMAINE 7.

Un outil essentiel : ESCALE

- Plateforme sur laquelle sont centralisées vos informations et à partir de laquelle vous pourrez voir mes disponibilités pour prendre rendez-vous. Vous pourrez également y remplir votre contrat pédagogique et consulter vos relevés de notes.



Escalé



Escale

Remplir le contrat
d'études :

Vous devrez vous
connecter via votre ENT
sur l'onglet d'Escale et
remplir obligatoirement le
contrat dans les 15 jours à
venir.

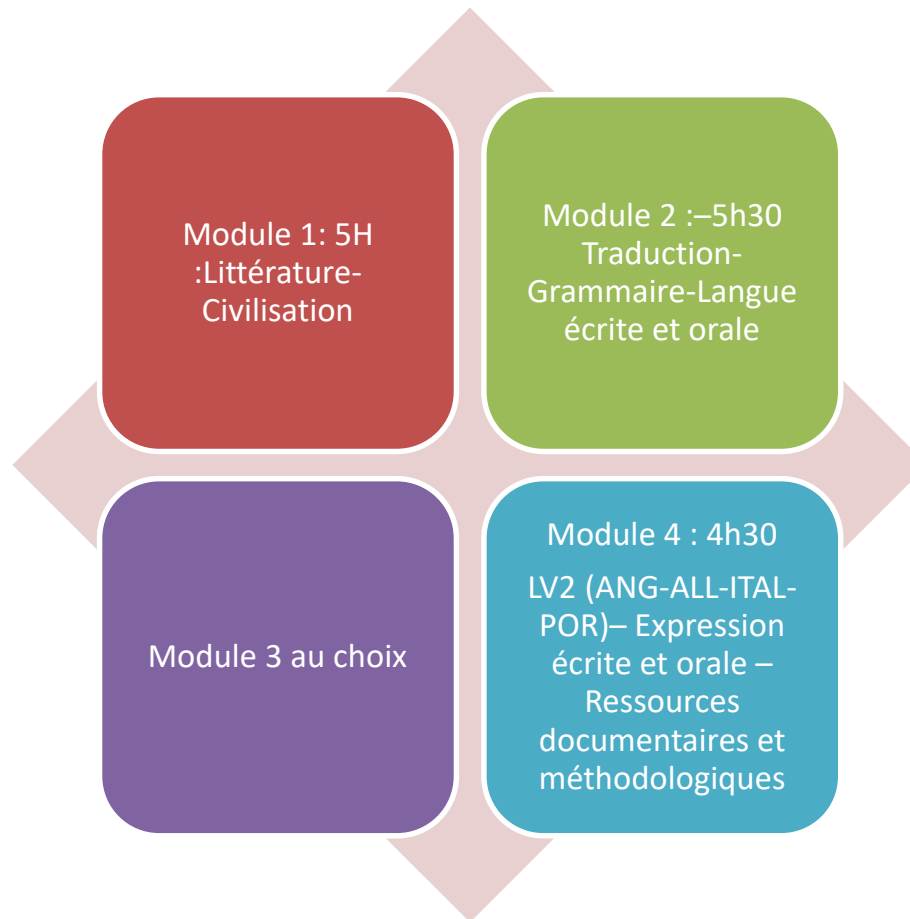
PDF Contrat d'études

- <https://webmail-zimbra.univ-tours.fr/public/pdfjs/web/viewer.jsp?file=https%3A%2F%2Fwebmail-zimbra.univ-tours.fr%2Fservice%2Fhome%2F~%2F%3Fauth%3Dco%26loc%3Dfr%26id%3D18142955%26part%3D2>

Premiers conseils pour réussir votre année



La formation en L1



Une marche à franchir



L'obligation de présence en cours

- Une présence assidue aux cours magistraux en amphi. La présence est obligatoire, même si aucune justification d'absence n'est demandée.
- Une participation active aux séances de Travaux Dirigés (TD)
- Les travaux dirigés sont obligatoires et toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant. Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Justifications d'absence

- Toute absence doit être justifiée par un mail à l'enseignant et au secrétariat.
- Au-delà d'**UNE** absence injustifiée en cours, l'étudiant est considéré comme «défaillant» dans la matière concernée. Aucune note ne lui est attribuée au semestre. Il perd également ses droits de boursier.
- Les exercices demandés en TD doivent être réalisés de manière régulière et personnelle. Tout plagiat sera sévèrement sanctionné. Tout devoir non rendu entraîne une défaillance au semestre.

Contrôles des connaissances et présence obligatoire

- L'absence justifiée à un contrôle équivaut à un 0/20.
- L'absence non justifiée aux séances de TD soumises au contrôle continu ou à un examen a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

•

Attention : les étudiant.e.s boursiers/ères doivent être présent.e.s aux cours et aux examens, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Conseils

- **Une bonne préparation aux examens de fin de semestre.** Les examens terminaux et les contrôles continus ne se préparent pas quelques jours avant l'épreuve. Pour être réussis, ils supposent une bonne connaissance des cours et un travail régulier tout au long du semestre.
- **Une consultation régulière de votre boîte mail@etu.univ-tours,** de l'ENT(et spécialement de la plateforme Celene)
Les informations importantes vous seront systématiquement transmises sur ces supports.



- Le MOBIL : Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion en Licence
Ce module optionnel a pour objectif de vous faire découvrir le monde professionnel lié à votre filière et de vous permettre d'engager une démarche de réflexion sur votre projet universitaire et professionnel.

•

Le MOBIL est constitué de 4 heures de TD MOBIL (aux semestres 2, 4 et 6)

...

Vous pouvez aussi réaliser un stage de découverte dans ce cadre.

2 types de cours

- CM : COURS MAGISTRAUX
en espagnol, en littérature
et en civilisation.
- TD : TRAVAUX DIRIGÉS
dans les autres matières

Les groupes de Travaux Dirigés



Ces groupes de TD seront réalisés en fonction du Module 3 choisi par les étudiants et ne seront connus que le 5 septembre .



Les changements de groupe de TD ne sont pas possibles!



Seuls les étudiants bénéficiant du Régime Spécial d'Etudes (RSE) peuvent demander un tel changement, pour des motifs strictement définis et à condition de remplir certaines conditions.



Les demandes de changement doivent être faites le plus rapidement possible.



Les étudiants doivent d'abord se rapprocher du responsable RSE ou du Service de Santé Universitaire(SSU) pour obtenir les certificats nécessaires.

Les bénéficiaires du RSE

- 1/ **Etudiant salarié** (joindre un certificat de l'employeur précisant la nature de l'emploi, le nombre d'heures hebdomadaires effectuées (> 10h / semaine), la durée du contrat de travail).
- 2/ **Etudiant inscrit en double cursus** uniquement à l'Université de Tours et pour l'inscription seconde.
- 3/ **Etudiant en situation de Handicap ou en incapacité temporaire partielle ou totale** (accident, maladie, grossesse.....) Joindre un certificat du Service de Santé Universitaire (S.S.U.).
- 4/ **Etudiant chargé de famille** Joindre une photocopie du livret de famille (parent d'un enfant de moins de 12 ans) ou une attestation médicale justifiant de l'apport de soins d'un ascendant ou un conjoint en longue maladie.
- 5/ **Etudiant Sportif haut et bon niveau**. Joindre une attestation du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.

7/Étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau. Sont concernés les étudiants inscrits dans une formation artistique de niveau supérieur/professionnel

En cas de motifs graves (ex chômage des parents, décès d'un des parents...) qui amèneraient un changement important dans la situation financière de l'étudiant et l'obligerait à avoir un emploi salarié, le régime spécial d'études pourra être accordé, après la date limite fixée et à titre tout à fait exceptionnel par le président de l'université, après avis de la commission pédagogique de la mention et du directeur de la composante concernée.

Comment demander un statut RSE

- Vous pourrez faire la demande de RSE en complétant une fiche que vous enverra Mme Ceccaldi : cette fiche sera à renvoyer par mail ou à déposer au secrétariat avec les documents nécessaires.
- Déjà disponible sur le site du département. Bien la lire et TOUT compléter.
- Vous ne pourrez évidemment faire la demande qu'une fois que vous aurez connaissance de l'EDT.

En dehors du statut RSE, les absences en cours pour « petit boulot » ne sont pas acceptées.

SSE (Service
de santé
étudiante)

[sse@univ-
tours.fr](mailto:sse@univ-tours.fr)

02 47 36 77
00

- **Pour les étudiant en situation de Handicap ou en incapacité temporaire partielle ou totale** (accident, maladie, grossesse.....), il faut prendre rendez-vous avec le SSE par mail ou par téléphone afin de se voir délivrer un certificat et de bénéficier si nécessaire d'un aménagement d'études.
- Seuls les certificats délivrés par le SSE sont considérés comme valables pour ce statut RSE.

A large red circle is positioned on the left side of the slide, partially cut off by the edge.

SSE

- Ce service est également disponible pour tout problème de santé : médecine générale, psychologues, gynécologie, soins dentaires, etc.
 - sse@univ-tours.fr
02 47 36 77 00
- 
- Several short, thick purple strokes are located in the bottom right corner of the slide.



La déontologie de l'étudiant

1. Une utilisation responsable des réseaux sociaux

Les propos injurieux, diffamatoires ou portant atteinte au droit au respect de la vie privée ou à la dignité des personnes intéressées sur tout réseau social sont passibles de poursuites pénales et peuvent faire l'objet d'une procédure disciplinaire de la part des instances compétentes de l'Université.

2. Le respect des autres

- L'université a formalisé pour les étudiants une procédure interne facilement accessible lorsqu'il y a suspicion de harcèlement moral ou sexuel: www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/harcelement/
- Les étudiants s'exposent à des sanctions pénales mais également disciplinaires par les instances compétentes de l'université.

3. PLAGIAT : AVERTISSEMENT

-

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

4.FRAUDE : AVERTISSEMENT

Tout étudiant surpris en train de tricher à un contrôle ou à un examen sera sanctionné par la rédaction immédiate d'un constat de fraude et l'envoi en Conseil de discipline. Celui-ci se prononcera sur les sanctions ultérieures (allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur).

Memento



Réunions d'information
sur les modules libres

Lundi 31 août à partir de
13h15, Amphi 3

Auto-inscription en ligne
à un module libre
(Module 3) : du mardi 1
septembre (9h) au jeudi
3 septembre (23h59)

Fiche pédagogique à
remplir en ligne

Demande de RSE si
nécessaire

La rentrée est le lundi 14
septembre et d'ici là...au
travail !!!!

Merci et bonne rentrée à vous !

